

8ème Rapide du Bourgueillois-2026
Open A & Open B (-1600) & Open C (-1300)
RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Généralités

Le club d'échecs de Bourgueil organise le 8ème Rapide du Bourgueillois séparé en un tournoi A ouvert à tous, un tournoi B réservé aux -1600 rapide et un tournoi C réservé aux -1300 rapide le 1er mai 2026.
Lieu des rencontres : Salles des fêtes de Bourgueil.

Article 2 : Règles du jeu et système d'appariement

Les règles du Jeu sont celles issues du 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde).
L'article A5 de l'annexe A du Livre de l'arbitre portant sur le jeu rapide sera la référence du tournoi.
Les appariements se font au Système Suisse en 7 rondes, selon les règles C04 du manuel de la Fide.
Le logiciel d'appariement utilisé est PAPI 3.3.8.

Le classement utilisé pour les appariements est le dernier classement rapide FIDE publié, s'il n'existe pas on utilisera le dernier classement standard FIDE publié, puis le dernier classement rapide FFE publié.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs et joueuses qui auront fait contrôler leur licence et réglés leurs droits d'inscription. Les retardataires n'ayant pu pointer seront appariés à la 2ème ronde.

Article 3 : Cadence

15 min + 5 s/coup

Article 4 : Forfait

Sera déclaré forfait tout joueur ou joueuse se présentant avec un retard de plus de 15 min après le lancement de la ronde.

Article 5 : Horaires

Début du pointage : 9h

Fin du pointage : 9h30

1ère ronde : 10h

Les horaires suivants sont fournis à titre indicatifs :

2ème ronde : 11h

3ème ronde : 12h

4ème ronde : 13h30

5ème ronde : 14h30

6ème ronde : 15h30

7ème ronde : 16h30

Remise des prix : 17h30

Article 6 : Equipe d'arbitrage

Arbitre principale : - Mme Julie COLIN (AFE1)

Arbitres adjoints: - M Loic DE TARADE (AFC-stagiaire AFO)

- M Yannis HOUX (AFC)

- Mme Anne PATIENT (arbitre stagiaire)

Article 7 : Droits d'inscription

Adulte : 12€ (20€ le 29/04/2026)

Jeunes : 6€ (10€ le 29/04/2026)

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de chaque rencontre :

- Les deux joueurs remettent leurs pièces en place sur l'échiquier
- Le vainqueur, ou le conducteur des blancs en cas de partie nulle, viendra noter le résultat à la table d'arbitrage ou à défaut, le donnera oralement aux arbitres

Article 9 : Système de départage

Dans les 3 tournois les départages seront, dans l'ordre :

- Bucholz tronqué
- Performance

Pour le calcul du Buchholz tronqué dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Article 10 : Rappels

- Dans les opens A et B la partie est déclarée perdue au 2ème coup illégal signalé à l'arbitre.
- Dans l'open C la partie est déclarée perdue au 3ème coup illégal signalé à l'arbitre.
- La salle de jeu comprend la zone de jeu et les toilettes.
- Respect de la charte des joueurs et joueuses d'échecs
- Le port d'appareils connectés (téléphone, montre connectée ...) est interdit. Ces appareils sont tolérés s'ils sont éteints et dans un sac. Si, au cours d'une partie, il est prouvé qu'un joueur ou une joueuse possède un tel appareil sur lui, il perdra immédiatement de sa partie. Ces appareils sont tolérés sur les spectateurs tant qu'ils n'émettent pas de bruit, sinon ils recevront un avertissement et seront invités à quitter la salle de jeu.
- Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Toutes les salles du tournoi : salle de jeu, salle d'analyse, buvette sont réputées non fumeur.
- Tout joueur ayant terminé sa partie pour la ronde en cours devient spectateur.
- Aucun joueur ni spectateur ne peut intervenir dans une partie (qui n'est pas la sienne) sous quelque forme que ce soit.
- Pendant les rondes, éviter toute discussion.
- Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu, même sur les échiquiers vacants à la suite d'une partie terminée.

Article 11 : Récompenses

- La remise des prix aura lieu le 1er mai 2026 à 17h30 dans la salle du tournoi.
- La liste officielle et définitive des prix sera affichée dans la salle de jeu au plus tard avant le déclenchement de la 3e ronde.
- **Prix en argent seulement dans les tournois A et B.**

Article 12 : Droit à l'image

- Tout participant au tournoi autorise le club organisateur à publier par voie de presse et/ou internet toute photographie, prise à l'occasion du tournoi, sur laquelle il figure.
- Pour la prise de photographie, l'usage de flashes, susceptible de gêner les joueurs, n'est pas autorisé pendant les rondes.

L'arbitre principale
Julie Colin

Le comité d'organisation
Yannis Houx